

Procès-verbal de la 5^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 16 mai 2023 à la salle de conférence.

Membres présents

Bouchard, Nathalie

Lamanque, Julie

Sayegh, Isabel

Dubé, Mélanie

Meda, Laetitia

Ducharme, Alexandre

Meunier, Benoit

Membres absents

Belméus, Réginald

Lacroix, Léa

Dignard, Marie-Josée

Hébert, Christine

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 18 h 46.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Julie Lamanque, appuyée par madame Nathalie Bouchard.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 18 avril 2023

L'adoption du procès-verbal du 18 avril 2023 est proposée par Madame Mélanie Dubé, appuyée par Madame Laetitia Meda.

Le procès-verbal du 18 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

6. Information

6.1. De la présidente

Aucun.

6.2. Du représentant au Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 24 avril dernier. Lors de cette rencontre, il y a eu une présentation sur le développement durable. Cette formation sera également offerte au personnel du CSSDA éventuellement.

Il fût également question du calendrier scolaire 2024-2025. Un changement est à prévoir concernant le nombre de journées pédagogiques école. En effet, celui-ci passera de 5 à 4 afin d'éviter les bris de transport.

Des questionnements émanant du comité EHDAA et portant sur les classes-ressources ont été de nouveau dans les discussions. Certains enseignants s'inquiètent des répercussions de ce changement de pratique au niveau du secondaire. Le CSSDA a tenu à rassurer une fois de plus les membres de ce comité.

Certaines écoles font présentement l'expérimentation de chrombooks comme outils pédagogiques.

Finalement, les élections pour déterminer les membres du conseil d'administration du CSSDA ont eu lieu et Madame Laetitia Meda qui s'y était présentée et a été élue pour le district 2. Les membres tiennent à féliciter Mme Meda.

6.3. Des représentants du personnel enseignant

Il est vrai que certains enseignants se questionnent sur la charge de travail et le fonctionnement concernant l'intégration des élèves de classes-ressources dans seulement 2 groupes.

Monsieur Benoit Meunier travaille fort sur l'organisation des galas à venir.

Le gala des Cyclones se prépare aussi ainsi que la cérémonie des finissants.

6.4. Du représentant du personnel de soutien

Aucun

6.5. Du personnel professionnel

Aucun

6.6. Du représentant des élèves

Aucun

6.7. De la direction

Il reste des sommes dans le Fonds du Frigo généreux. Les élèves bénéficieront donc d'un foodtruck de gâteries glacées dans la semaine du 5 juin.

Plan d'effectif 2023-2024 (suivi)

À la suite de la rencontre du budget, la direction a été en mesure d'apporter des bonifications au plan d'effectif :

- ✓ Agente de bureau classe 1 (organisation scolaire) : Augmentation des heures pour passer à 35h / semaine;
- ✓ Augmentation de 15 minutes par jour par poste de surveillant de dîner;
- ✓ Psychoéducation : 3 postes à temps plein par semaine au lieu de 2 postes à temps plein et 1 à 3 jours semaine.
- ✓ T.E.S. : ajout d'un poste 30 heures pour le groupe de PR3 EGI.

7. Dépôt pour consultation

Aucun.

8. Dépôt pour adoption

8.1 Budget 2023-2024

La direction présente le budget 2023-2024. Monsieur Ducharme explique les différents Fonds de l'enveloppe budgétaire et présente les différents revenus ainsi que la provenance des diverses sommes. Il explique la provenance du revenu Fonds 5 en lien avec les codes d'élèves.

La direction verbalise une inquiétude en lien avec les concentrations, en particulier en ski/planche, en raison de l'augmentation importante des coûts (transport, hébergement, cours, billets, etc..). En effet, la direction se demande si les parents seront en mesure de suivre malgré ces augmentations.

Par la résolution 160523-01, l'adoption du budget 2023-2024 est proposée par Madame Julie Lamanque, appuyée par Madame Isabel Sayegh.

Le budget 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

9. Dépôt pour approbation

Aucun.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20h 04.

La levée de la séance est proposée par Madame Laetitia Meda, appuyée par Madame Mélanie Dubé. La levée de la séance est adoptée à l'unanimité.

La présidente
Mélanie Dubé

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon